



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

 *Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

Direction Générale de la Santé publique

Direction des Laboratoires

097 20.-

23 JAN. 2020

RAPPEL SUR LES MISSIONS DU PHARMACIEN OU DU MEDECIN RESPONSABLE

Le pharmacien ou le médecin responsable est chargé du respect des aspects réglementaires suivants notamment :

- l'information sur les réactifs et la formation ;
- la connaissance et la mise en application des bonnes pratiques de distribution en gros ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- les conditions d'approvisionnement et de stockage des produits ;
- les modalités de préparation des commandes et d'expédition ;
- la tenue et l'archivage de la documentation ;
- la mise en œuvre des auto - inspections ;
- le suivi des réactifs depuis leur approvisionnement jusqu'à leur livraison ;
- la surveillance de la remise en circulation de produits non défectueux ayant fait l'objet de retour.
- la transmission des alertes, rappels de lots à la direction des Laboratoires (**voir fiche de notification jointe**).

NB : L'exécution stricte de ce rôle est indispensable pour justifier la présence de ces pharmaciens et de ces médecins dans les sociétés de distribution de réactifs.

Pr Amadou Moctar DIEYE
Directeur